

L'EMPIRE COLONIAL

FRANÇAIS

FICHE DE RÉVISION



SCANNE-MOI!

JE RÉVISE
AVEC TOI 



4

POINTS CLÉS



RÉSUMÉ - L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS

1. Premières conquêtes en Afrique du nord : la France s'empare d'Alger en 1830

Au début du XIX^{ème} siècle, le trafic maritime en Méditerranée subit la menace constante des pirates barbaresques qui mènent aussi des raids sur les côtes d'Europe du Sud pour y capturer des esclaves chrétiens. **Soucieux de renforcer son règne par une campagne victorieuse, le roi Charles X décide d'y mettre fin en organisant la prise du port d'Alger, principale base des pirates.** A la suite, le roi Louis-Phillipe poursuit cette conquête au cours de laquelle les soldats français doivent affronter les tribus locales dans de longs et difficiles combats. En 1841, le général français Bugeaud forme une nouvelle armée, l'armée d'Afrique, dotée d'un équipement plus adapté aux pays chauds et composée en partie d'autochtones*. Bugeaud, réputé pour sa dureté, repousse vers le Maroc les tribus rebelles et leur chef, le jeune Abd el-Kader. En 1843, le duc d'Aumale, fils du roi de France, s'empare finalement de la smala d'Abd el-Kader, son camp principal. Sous le règne de Napoléon III, l'expansion coloniale se tourne vers l'extrême orient, en Asie. Les Français occupent la Cochinchine et établissent un protectorat* sur le royaume du Cambodge.

2. Sous la III^{ème} République, l'expansion coloniale s'intensifie

A partir de 1880, Jules Ferry, homme d'état important de la III^{ème} République, engage véritablement la France dans l'aventure coloniale. Ses justifications sont d'ordre économique (besoin de matières premières pour l'industrie et de nouveaux territoires où vendre les productions) ; politique (accroître la puissance française pour concurrencer les nations européennes) ; et idéologique (apporter progrès et civilisation aux peuples colonisés). En 1887, La France regroupe toutes ses colonies en extrême orient sous le nom d'Indochine française. Par ailleurs, elle s'implante en Afrique subsaharienne en conquérant un très vaste ensemble, notamment sur le territoire de l'actuel Sénégal, du Mali et d'une partie du Congo.

3. De nombreux colons sont envoyés dans tout l'Empire

Depuis l'Europe arrivent de nombreux colons qui peuplent ces territoires et y développent des activités économiques. Les villes s'accroissent tandis que l'administration coloniale crée des routes qui favorisent l'essor du commerce. Ces changements bouleversent le mode de vie des peuples colonisés. Elles en tirent toutefois certains avantages : nouvelles techniques agricoles et construction de nombreuses infrastructures (ports, ponts, hôpitaux...). Par ailleurs, les Français respectent dans l'ensemble la culture des populations autochtones. Elle met aussi un terme à l'esclavage* en Afrique noire.

4. L'empire colonial français compte presque cent millions d'habitants et contribue au prestige de la France

A la veille de la première Guerre mondiale, l'empire colonial français est le plus étendu du monde après celui de l'empire britannique. Il a aujourd'hui presque totalement disparu à l'exception de quelques possessions d'outre-mer comme la Guadeloupe, la Martinique ou la Guyane.

DATES PRINCIPALES



1830

La France s'empare d'Alger



1843

**Le duc d'Aumale s'empare de la smala
du chef Abd el-Kader**



1887

**La France constitue
en Asie l'Indochine
française**



1910

**La France constitue le même
type d'ensemble en Afrique-
Équatoriale (actuel territoire
du Gabon, Centrafrique)**



1895

**La France regroupe ses colonies d'Afrique
de l'Ouest au sein de l'Afrique-Occidentale
française (actuel Sénégal, Mali)**



1890

**La France crée la colonie
du Soudan français (sur le
territoire de l'actuel Mali)**



MOTS CLEFS & DÉFINITIONS

AUTOCHTONE ➤

Habitant né sur le sol où il habite.

PROTECTORAT ➤

Traité instaurant le contrôle d'un État sur un autre, moins puissant, mais qui conserve ses institutions politiques.

COLONIE ➤

Territoire occupé et placé sous la domination économique et politique d'une autre nation. Du latin *colere* qui signifie cultiver.

ESCLAVAGE ➤

Forme de travail forcé. L'esclave est privé de liberté et considéré comme la propriété de son maître à qui il doit obéir en tout. C'est donc un état de soumission.